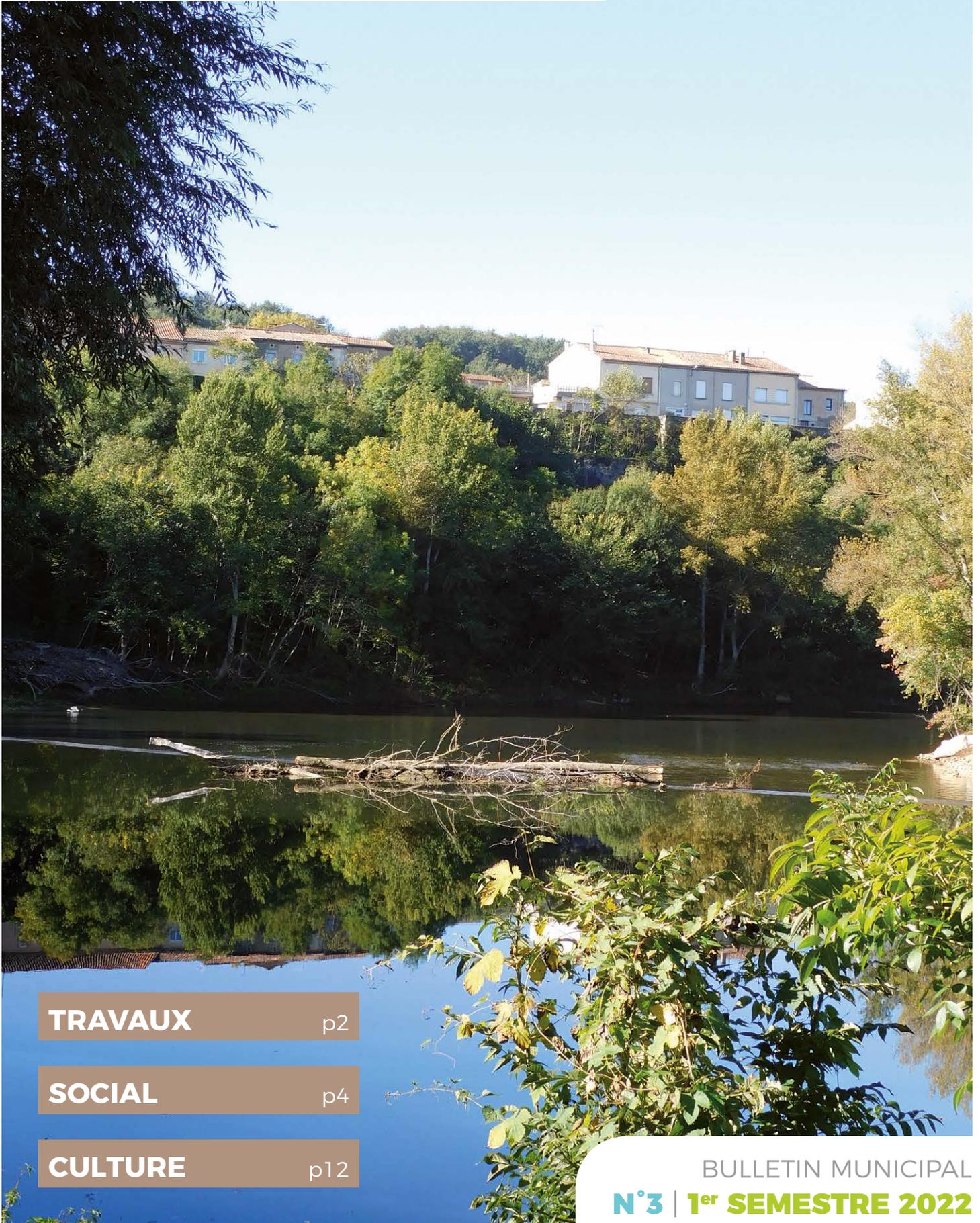




# L'ACTU

SAÏX - LONGUEGINESTE



**TRAVAUX** p2

**SOCIAL** p4

**CULTURE** p12

BULLETIN MUNICIPAL  
**N°3 | 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022**



|                               |      |
|-------------------------------|------|
| Le mot du maire .....         | p.1  |
| Travaux .....                 | p.2  |
| Social .....                  | p.4  |
| Économie / Commerces .....    | p.6  |
| Sécurité / Cadre de vie ..... | p.8  |
| Culture .....                 | p.12 |
| Scolaire .....                | p.14 |
| Animations / sports .....     | p.16 |
| Tribunes libres .....         | p.20 |
| Patrimoine .....              | p.22 |
| Population / état civil ..... | p.24 |
| Infos pratiques .....         | p.25 |

**Le retour à la normale**, c'est l'arlésienne de l'espoir qui depuis l'été 2020 s'évanouit à chaque confinement, couvre-feu et nouvelle vague de l'épidémie Covid. Pourtant, à l'heure où je prépare ces lignes, le jeune Comité des Fêtes s'est généreusement démené pour nous offrir une soirée de retrouvailles sur le thème du vin nouveau. Dans le même temps, et jusqu'au 28 janvier, une exposition d'art contemporain est visible à la Médiathèque. La MJC a accueilli « Fest'Afrique », expos, contes, projections. La Fête, l'Art et la Culture sont les ingrédients de l'antidote à la morosité ambiante propice au repli sur soi et au populisme de désespoir.

**Le retour à la normale**, c'est l'impatience de pouvoir à nouveau circuler librement par la rue de Viviers. Nous arrivons au bout des travaux bourg-centre et place du 14 juillet dont le planning a été bousculé par la crise sanitaire. Malgré tout vous étiez nombreux à la cérémonie du 11 novembre qui s'est tenue exceptionnellement au carré militaire du cimetière. Moment d'émotion à la lecture des textes préparés par les écoliers. Nous l'avons promis, le monument aux morts retrouvera sa place dans l'axe du parvis de la place du 14 juillet.

**Le retour à la normale**, ce pourrait être la tenue des réunions du Conseil Municipal dans le bâtiment actuel de la Mairie. Cependant, délocalisé pour cause Covid dans la salle annexe du complexe Elie Castelle au Lévézou, il faut se faire à l'idée qu'il en sera ainsi jusqu'à la construction d'un nouvel Hôtel de Ville sur le site Toulouse-Lautrec. C'est à l'unanimité que le recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage a été voté. La nécessité de locaux fonctionnels, le confort des agents et l'accueil du public ne peuvent que faire consensus pour la maison commune à tous les Saïxols.

À partir de là, **sans attendre**, il faut se **tourner vers l'avenir**, en définissant un plan pluriannuel d'investissements. Sur le constat que nous sommes la première commune après la vallée du Thoré, en rive gauche de l'Agout, en aval de Castres, nous devons naturellement renforcer notre développement en direction de Sor et Agout. En ce sens, le Premier Ministre a confirmé l'arrivée prochaine de la liaison autoroutière Castres-Toulouse. Le tracé du contournement par le nord

délimite logiquement l'espace à l'intérieur duquel nous devons structurer nos équipements. C'est notre identité géographique.

Après le centre-bourg, notre objectif est de créer une dynamique autour des deux axes RD 50 et RN 126. Les vestiaires du stade Bruno Cartier qui viennent d'être inaugurés, marquent notre volonté de maintenir ce terrain de sport au cœur du village. Juste en face, la place du Rivet attend depuis plus de vingt ans l'installation d'un « couvert ». Cet oubli devrait être réparé en 2022, pour faire de ce secteur attractif un lieu de vie et d'animations.

Notre travail sur l'amélioration de la sécurité se poursuit. Après l'installation d'un portique, l'accès du complexe Elie Castelle sera aménagé par une entrée et une sortie distinctes, dans un cadre de sécurisation de l'ensemble de la plaine des sports du Lévézou, en entrée d'agglomération. Les premières caméras de vidéo-protection sont en cours d'installation en divers endroits de la commune, et de nouvelles viendront compléter sur d'autres secteurs en 2022 et 2023.

Nous n'oublions pas les enfants, la cantine de l'école de Longuegineste a été réaménagée. Le maintien des deux sites scolaires permet d'envisager sereinement l'accroissement de la population induit par une accélération de l'urbanisation. Si en 2021, nous avons lancé l'aide aux devoirs, nous pensons aussi au temps des jeux et prévoyons la création de jardins d'enfants et city-stades.

À ce vaste programme de rattrapage d'investissement, se rajouteront les travaux d'urgence trop longtemps différés sur les toitures des bâtiments publics (école, église).

En toute transparence, voilà la feuille de route que nous avons établie pour mener à bien le mandat que vous nous avez accordé.

Lorsque vous recevrez ce bulletin, j'espère que je pourrai enfin vous réunir pour

**FÊTER ENSEMBLE UNE BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2022**

Le maire, **Jacques ARMENGAUD**

# TRAVAUX



## TRAVAUX DE LA PLACE DU 14 JUILLET

Ce projet modernisé qui met l'accent sur un lieu de convivialité, de rencontres, d'animations et de mémoire, marque la première étape de l'aménagement du centre Bourg. Cet espace revalorisé permettra de redynamiser les commerces de proximité. Prochainement s'y intégreront des toilettes publiques. Les lieux parkings et Square

seront opérationnels fin janvier 2022, en même temps que la rue de Viviers. Le monument aux morts retrouvera alors sa place au coeur du village. Premier semestre 2022, nous pourrons nous y rassembler pour célébrer le centenaire de sa construction.



## TRAVAUX CANTINE DE LONGUEGINESTE

À ce jour, les écoliers de Longuegineste peuvent profiter d'un nouvel espace cantine de plain-pied. La salle à manger entièrement remise aux normes ainsi que la cuisine et les toilettes seront bien plus fonctionnelles pour le personnel. Dans cet environnement plus sécurisé, plus adapté, plus lumineux et plus agréable, une note de modernité est amenée à cet ancien bâtiment.



## TRAVAUX RUE CENTRE BOURG

### CENTRE BOURG / 2<sup>ème</sup> TRANCHE : RUE DE VIVIERS

La rue de Viviers fait peau neuve, certes avec quelques désagréments pour les usagers, mais cela touche à sa fin. Le village va retrouver une circulation normale et sereine.

Les derniers travaux seront achevés fin janvier 2022. Ce lieu restructuré va être rendu aux Saixols, et tout le monde sera satisfait de profiter de ce nouveau cadre de vie et d'y circuler en toute sécurité.



# SOCIAL



## L'AIDE AUX DEVOIRS POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES COMMUNALES

La Municipalité de Saïx a souhaité mettre en place un service d'aide aux devoirs dans les écoles publiques communales. Il s'agit d'offrir aux familles qui le souhaitent, la possibilité le lundi et jeudi soir de faire bénéficier leurs enfants d'un accompagnement de 40 minutes pendant lesquelles, par petits groupes, des bénévoles membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ou issus de la population Saïxole (en complémentarité des établissements scolaires et des parents) apporteront aux enfants l'appui et

les ressources dont ils ont besoin pour réussir et s'épanouir. L'aide aux devoirs s'adresse à tous les enfants des écoles municipales du CP au CM<sup>2</sup>. Une inscription est obligatoire sur le site de la mairie avant le dimanche soir minuit pour la semaine à venir. Ce service a pris effet depuis le 15 novembre.

La Mairie souhaite préciser qu'elle est ouverte à toutes les candidatures de personnes bénévoles. Vous pouvez prendre contact avec le service scolaire :

☎ 05.63.71.55.03

✉ [enfance@ville-saix.fr](mailto:enfance@ville-saix.fr)

Un point sera fait dans quelques mois avec les enseignants et les parents d'élèves, mais au jour d'aujourd'hui, enfants et bénévoles en redemandent !



## SUCCÈS DE LA FORMATION AUX AIDANTS FAMILIAUX

Mme SICHU, directrice de l'EHPAD la Pastellière, et M. Jacques ARMENGAUD, Maire de la commune, guidée par Mme Maryse MARSAL, adjointe aux affaires sociales, ont pu rencontrer Mme Céline SCHMEISSER, de la plateforme de répit Serenitarn, qui leur a présenté la formation organisée à destination des aidants familiaux à la maison des associations Cui Viala à Saïx durant les mois de septembre et octobre.

Ces 6 semaines de formation ont permis aux aidants d'améliorer leurs connaissances sur la maladie et son évolution, d'étudier les attitudes à adopter et la meilleure manière de maintenir l'échange, de favoriser le soutien mutuel entre les familles, de partager leurs expériences mais aussi d'échanger des conseils sur la gestion des troubles de la personne aidée au quotidien.

Par cette formation, les aidants ont pris conscience du besoin de répit afin de ne pas atteindre l'épuisement.

De plus, cela leur a permis de se rendre compte de la qualité de prise en charge de leur proche par l'aide-soignante et l'auxiliaire de vie sociale, autour



de jeux et activités sociaux éducatifs (scrabble, belotte, etc ...) et d'un goûter qui étaient organisés en parallèle au rez-de-chaussée de l'établissement (cf photo).

Ils attendent avec impatience que le département réponde à l'appel à projet de la commune et de Serenitarn pour pérenniser cet accueil en une halte de répit et permettre ainsi aux familles de souffler une demi-journée par semaine voire deux.

# ÉCONOMIE /COMMERCES



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS

### PRO CLEAN SERVICES

Cette entreprise créée le 1<sup>er</sup> Avril 2021 à Saïx par un enfant du village, Kevin FIORET, a pour activité le nettoyage des véhicules à domicile ou sur le lieu de travail. Il vous propose également des formules différentes et des tarifs qui sont en fonction de l'état de propreté du véhicule. Par ailleurs, PRO CLEAN SERVICES c'est aussi le nettoyage des canapés cuirs, tissus, matelas, moquettes... Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00.

📍 9 Av. du Commerce et de l'Artisanat - 81710 SAÏX

☎ 06.61.99.88.15 sur RDV

✉ pro.clean.services81@gmail.com



### CST

Cette entreprise vous propose la vente, l'installation et la maintenance de systèmes de sécurité de type alarme, vidéosurveillance et contrôle d'accès. Grégory VILMANT, gérant de la société, est en train de développer des partenariats afin de permettre au plus grand nombre de protéger leur domicile ou de leur entreprise (achat direct, option de location du matériel avec ou sans télésurveillance). Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

📍 17 chemin de Saneles - 81710 SAÏX

☎ 05.63.59.29.76



### CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE À L'ÉPICERIE

Madame Butaye, nouvellement installée sur la place Jean Jaurès, vous accueille maintenant depuis le 7 Septembre au magasin Vival de Saïx. Pour vous accueillir de la meilleure des façons, elle a réorganisé le magasin et les horaires. Le magasin est maintenant ouvert plus tard le soir et également le lundi.

Grâce à ces nouveaux horaires, les clients peuvent notamment faire leurs courses en rentrant du travail le soir.

Ouverture du magasin :  
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h45 et de 15h45 à 19h30. Le dimanche de 8h30 à 12h30.

Par ailleurs elle propose un service d'achat en ligne sur [www.mescoursesdeproximite.com](http://www.mescoursesdeproximite.com) avec possiblement des livraisons et aussi un service de dépôt et retrait de colis (pickup).

Et surtout, Madame Butaye, vous accueillera toujours agréablement et avec le sourire, c'est la raison d'être du nouveau magasin de proximité à Saïx.



### LES PISCINES DE L'AUTAN

Poseur de piscines coques polyester depuis plusieurs années, Samuel ETIENNE a décidé d'ouvrir sa propre entreprise et faire profiter de ses connaissances et de son professionnalisme.

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

📍 7 ter Chemin Mercadel Bas - 81710 SAÏX

☎ 05.53.47.05.00 / 06.58.03.80.93

# SÉCURITÉ / CADRE DE VIE



## DES COMPOSTEURS AUX CIMETIÈRES

Soucieux d'améliorer la qualité du tri des déchets afin de les réduire au maximum sur des périodes telles que les fêtes de Toussaint, la Commune a mis en place des composteurs dans les deux cimetières.

Ces derniers, achetés auprès de la Communauté des Communes Sor et Agoût, permettront de recueillir les plantes sans pot et leur terre, les petits branchages, les fleurs fanées et les feuilles mortes.

Ces végétaux pourront se transformer en compost et seront réutilisés pour d'autres plantations communales.

Le tri des déchets est l'affaire de tous. Merci de bien vouloir en faire bon usage : la bonne qualité du tri dans cet espace public dépendra de la participation collective.



## DE LA NOUVEAUTÉ PLAINE DES SPORTS

Dans le cadre de la sécurisation et d'un aménagement global de la salle Elie Castelle plaine des sports route de Sémalens, et l'occupation illicite depuis plusieurs années de ce pôle sportif qui a engendré des désagréments occasionnels subit par les riverains, le voisinage et par la commune, un portique articulé disposant d'une barre horizontale permettant un filtrage des véhicules de grande hauteur à été installé.

Dans un avenir proche, pour compléter ce dispositif, un système de vidéo-surveillance va voir le jour afin de renforcer cet espace sportif et de tranquillité.

Également, dans un souci d'accessibilité à ce site, une bretelle va être aménagée pour l'accès des bus avec une entrée et sortie distincte sur la départementale.

## MISE EN PLACE DES CAMÉRAS

C'était une promesse de campagne. Saïx est désormais équipée comme beaucoup d'autres villes de caméras de vidéo protection.

Les travaux ont été confiés au bureau d'études PROTECN. Une première tranche a débuté courant Septembre. Au total pas moins de 6 caméras avec la création d'un poste supervision de vidéo (poste de relecture) pour un budget de 50 000€ TTC. Cela a commencé par la zone commerciale qui est la plus soumise au vandalisme et incivilités : une première caméra avec lecture de plaque. Ce sera ensuite le tour de la Place Jean Jaurès, la Place du Rivet, l'axe Toulouse - Lautrec, Toulouse-Castres et la Rue du Théron.

Des panneaux signaleront que la Commune de Saïx est équipée en caméras vidéo. Toutes les caméras sont de très haute définition (système professionnel) et vision nocturne, mais les lieux privés sont floutés et non lisibles pour respecter la loi.

La pose de ces caméras entraîne en moyenne 70% de délinquance en moins.

## LES RADARS PEDAGOGIQUES

À quoi servent les radars pédagogiques ?

Placés à 3 endroits de la Commune, les radars sont de véritables outils pour la sécurité. En effet, ils mesurent la vitesse de passage mais ils permettent également de comptabiliser le nombre de véhicules, d'établir une vitesse moyenne et maximale. Les statistiques démontrent une baisse de 25% de la vitesse constatée. De plus, le logo RALENTIR qui s'affiche au-delà d'un certain seuil, participe sans aucun doute à cette diminution.



# ÉLAGAGE

## VOS RESPONSABILITÉS

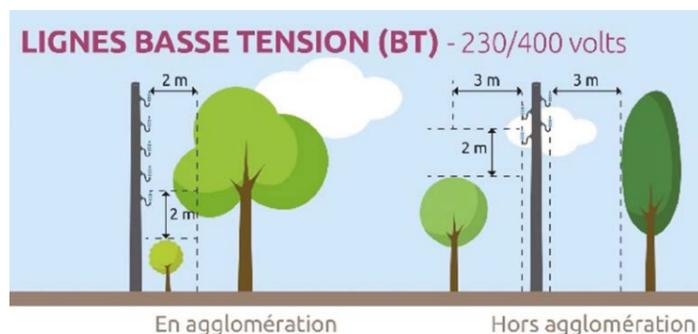
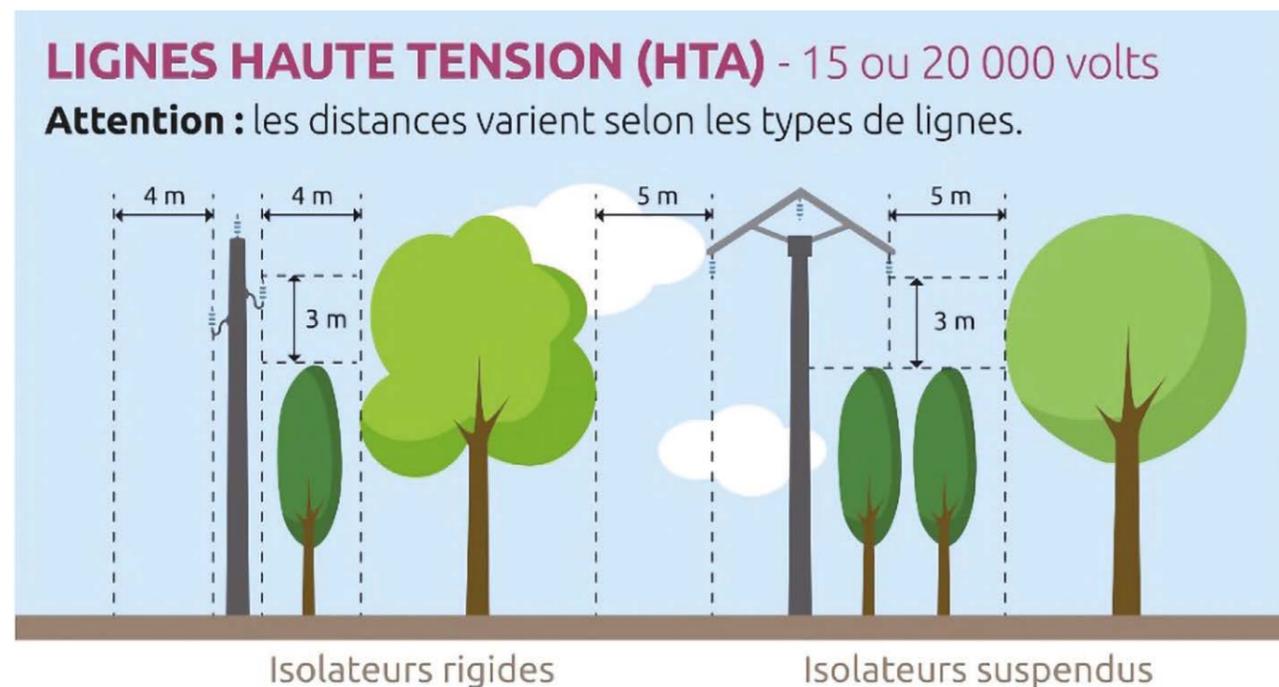
Le Code de l'Énergie reconnaît à Enedis le droit de «couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages».

Pour assurer la qualité de la fourniture de l'électricité et garantir la sécurité des personnes et des biens, il est nécessaire de garder à distance la végétation vis-à-vis des lignes électriques.



La norme NF C 11-201 décrit les distances minimales de sécurité à respecter entre la végétation et le réseau électrique.

À titre indicatif : zone d'emprise, extraits de l'arrêté ministériel du 17/05/2001



## LES RESPONSABILITÉS

| POSITION DE L'ARBRE | POSITION DU RÉSEAU | RESPONSABILITÉ DE L'ÉLAGAGE   |
|---------------------|--------------------|---|
| En domaine privé    | En domaine privé   | L'élagage est réalisé par Enedis à sa charge.<br><i>NB : Si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne, le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres sur sa propriété.</i>  |
| En domaine privé    | En domaine public  | 1 <sup>er</sup> cas : la végétation ne rentre pas dans la zone d'emprise, l'élagage est à réaliser par le propriétaire de l'arbre en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous.<br>2 <sup>ème</sup> cas : la végétation est dans la zone d'emprise, les travaux sont réalisés par Enedis pour des raisons de sécurité, le coût de l'élagage est à la charge du propriétaire de l'arbre (Article 10 du contrat de concession type § Autres Travaux). |
| En domaine public   | En domaine public  | 1 <sup>er</sup> cas : l'élagage est à réaliser par Enedis à sa charge, dans le cadre de son programme d'entretien.<br>2 <sup>ème</sup> cas : la collectivité concédante souhaite par opportunité réaliser cet élagage, celui-ci est à la charge de la collectivité, en respectant les « 6 règles de sécurité » énoncées ci-dessous. La mise en sécurité électrique de l'ouvrage (mise hors tension) reste à la charge d'Enedis.                                       |

## LES 6 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 1° **Ne pas s'approcher**, ni approcher d'objet à moins de 3m des lignes.
- 2° **Faire une DT-DICT<sup>1</sup>** auprès d'Enedis en cas d'intention de travaux d'élagage à proximité d'une ligne électrique.
- 3° **Ne jamais toucher une ligne**, ni une branche ou arbre tombé sur une ligne, mais prévenir le service dépannage<sup>2</sup> d'Enedis.
- 4° **Ne pas planter ou laisser pousser** des arbres aux abords d'ouvrages électriques.
- 5° **Ne pas faire de feu sous les lignes.**
- 6° **Informez le service dépannage<sup>2</sup> en cas d'arbre ou branche menaçant.**

**Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue.**

<sup>1</sup> Pour une déclaration DT-DICT : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

<sup>2</sup> Service dépannage : 0 972 675 081

## CONCOURS D'ÉCRITURE

Dès le 12 octobre et jusqu'au 12 avril, le deuxième Concours d'écriture :

La thématique 2022 du Réseau des Bibliothèques est "Le livre, une aventure de 7 à 97 ans".

Il est ainsi proposé pour cette année de s'inspirer de "l'intergénérationnel".

Léon, l'animal totemique ne sera pas forcément le héros de votre aventure mais il est demandé à ce qu'il y fasse une apparition.

**Ce concours d'écriture est gratuit et ouvert à tous.**

Suite au succès qu'a connu le premier concours d'écriture sur « Les Aventures de Léon, le héron de Cocagne, le héros de nos campagnes », les bibliothèques du territoire souhaitent vous proposer pour cette année de vous inspirer de « l'intergénérationnel ».

Le but du concours est donc d'imaginer une aventure qui se passerait à l'époque (ou aux époques) de votre choix, sur le territoire Sor et Agout et qui concernerait au minimum 2 générations.

À vous d'inventer en un texte d'un genre littéraire de votre choix (Récit, Poème, Fable, Essai, etc.) une histoire inédite et passionnante qui mette en valeur les liens entre les différentes générations.

Le règlement, les fiches de participation, l'autorisation parentale sont disponibles sur le site de la Communauté des Communes Sor et Agoût.



## CONTES EN BALADE

Les petits aussi ont droit à des histoires ! Et ils sont venus nombreux accompagnés de leurs parents pour découvrir une histoire en musique : celle de Poma ! Cette séance a eu lieu le Mercredi 22 septembre à la Maison des Associations de Saix. Offert à tous les Tarnais et Tarnaises, la Médiathèque Départementale a concocté une programmation pour les petits et les grands.

Une graine est tombée sur la terre... puis elle a poussé, grandi et a donné naissance à un arbre... au bout des branches, des pommes !

Par un chemin jalonné de contes, gestuelles, chansons, ritournelles et musiques, Séverine Sarris et Arnaud Cance ont emmené les tout-petits dans le verger de l'imaginaire.

Les enfants ont profité et savouré le conte, le sourire sur leur visage. Enchantés et enjoués, la découverte de la vie tourbillonnante d'une pomme a laissé dans les esprits de tous un pur moment de bonheur.



## EXPOSITION BIZO - LIGNÉES À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque municipale a le plaisir d'accueillir BIZO avec son exposition LIGNÉES du 15 Novembre 2021 au 28 Janvier 2022.

Cette exposition d'art contemporain s'inspire des filiations créées par nos modes de vie et de consommation à travers une série d'œuvres variées (peintures, sculptures, mobiliers ...) produites à partir de matériaux et de déchets récupérés ou recyclés.

BIZO interroge la pertinence des héritages matériels et immatériels laissés par les adultes aux générations futures : que faisons-nous de nos déchets ? Polluons-nous ? Trions-nous ? Dans tous ces cas, dans la LIGNÉE de nos modes de vie et de consommation, nous sommes dans la construction de notre prospérité, celle de nos choix et attitudes...

L'artiste veut ainsi attirer notre attention sur l'impact des modes de vie des sociétés dites « civilisées » à travers différentes techniques : upcycling (valorisation des déchets), oneline (dessin à ligne unique), art classique et street-art.



## REPORT DE LA BIENNALE DES ARTS VISUELS

Lors d'une réunion en août dernier, la Mairie de Saix et l'Association Champs Visuels ont pu faire le point sur les exigences sanitaires s'imposant à la manifestation "BIENNALE DES ARTS VISUELS" prévue du 22 au 24 octobre 2021 au regard des décrets qui évoluent régulièrement, imaginer différents scénarios d'organisation et envisager les conséquences sur l'événement.

Au terme des échanges alimentés par des témoignages de diverses sources (marchés de producteurs, festivals ou animations de villages) et compte tenu du manque de visibilité sur l'évolution des mesures sanitaires, l'ensemble des participants ont convenu de la difficulté à maintenir la biennale dans le contexte actuel avec les restrictions imposées (et qui peuvent encore changer).

Afin de réunir les meilleures conditions de faisabilité de cet événement, de pouvoir compter sur tous les bénévoles, d'éviter la lourdeur de contrôles qui risquent d'entraîner une défection du public et particulièrement des habitants de Saix et de conserver l'esprit d'une fête populaire à l'accès libre autour des arts visuels, il a donc été décidé de manière consensuelle de reporter la biennale à l'automne 2022.

Les interventions scolaires prévues dans les deux écoles de Saix et Longuegineste ont été maintenues et auront également lieu dans la programmation 2022.

Beaucoup d'énergie et d'enthousiasme avaient été déjà investis mais la Mairie de Saix et l'Association sont persuadées que la fête sera encore plus belle en 2022.

# SCOLAIRE



## POÈME DU 11 NOVEMBRE PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LA COLOMBIÈRE

*Soldats écoutez donc, écoutez le silence  
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon  
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon  
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance  
Fini tous ces combats, fini cette violence  
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron  
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron  
Pour fêter la victoire et les enfants de France  
Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler  
Trop de femme ont dû voir leur futur s'écrouler  
Trop long fût le chemin de notre sacrifice.  
Soldats écoutez donc, écoutez le silence  
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France  
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.*

Auteur inconnu.

## HALLOWEEN À L'ÉCOLE LONGUEGINESTE

L'APE de l'Ecole de Longuegineste et l'investissement des parents ont permis de fêter Halloween : Le 31 octobre, c'est une ribambelle de petits monstres qui ont déambulé dans les rues de Longuegineste pour frapper aux portes et faire la chasse aux bonbons !

Les festivités se sont clôturées par la remise du prix du plus beau déguisement, et celui du plus beau dessin.



## LA BIENNALE AUX ÉCOLES

Comme convenu, l'intervention scolaire LA BIENNALE DES ARTS VISUELS - LE DEFILE BURLESQUE a bien eu lieu dans l'Ecole Toulouse-Lautrec et celle de Longuegineste.

Camille MESSAGER, artiste, nous en fait un descriptif ! Vos enfants ont du talent !

Du 4 au 15 octobre 2021 avec les CM1 de l'école élémentaire de Saix et les CP/CE1 de l'école élémentaire de Longuegineste.

(49 élèves). Création de 4 fresques de 1,30x0,70 m.

« Nous avons regardé de nombreux documents montrant des œuvres d'art du Japon. Depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours, des personnages fantastiques issus de la tradition japonaise sont représentés avec des techniques de dessin dont les mangas et des personnages de dessins animés sont les descendants.

Nous nous sommes inspirés en particulier de la scène de la « procession nocturne des cents démons », pour à notre tour créer une fresque sur laquelle des créatures, ou « monstres » déambulent comme dans un défilé.

Avec un petit tuto sur la construction du dessin d'un corps que j'ai dessiné au tableau, les élèves ont réalisé une planche de recherche et de croquis. Ils se sont entraînés à dessiner des personnages qui marchent, qui volent ou qui dansent, et qui devaient aller dans la même direction.

Avec les plus petits nous avons mimé ensemble un défilé de monstres en déambulant dans la pièce.



En faisant des croquis et en jouant à un défi de dessin qui les a bien amusés, les élèves ont imaginé pleins de personnages différents tout en étant attentifs à la position du personnage.

Ils ont, chacun, choisi un de leurs personnages, l'ont reproduit en l'agrandissant, et l'ont décalqué en se servant des vitres sur un papier adéquat pour recevoir l'encre.

Puis ils ont procédé à l'encre, en découvrant comment manier le pinceau à pointe fine et l'encre de Chine. Un moment de concentration intense pour les élèves.

Durant la deuxième séance, ils ont procédé à la découpe des personnages, une opération assez ardue. Nous avons d'abord tracé autour de la forme la ligne de découpe de façon à mettre en valeur l'expression du trait du dessin à l'encre.

Les personnages des CP/CE1 sont arrivés déjà découpés. Avec les chutes des découpes, les élèves ont créé des compositions après avoir mis en couleur librement des morceaux choisis dans un deuxième temps d'atelier.

Pour la mise en couleur de leurs personnages, les élèves ont d'abord choisi un duo de couleurs, et commencé à expérimenter la pose et le mélange de ces couleurs sur le papier absorbant. Puis nous avons ouvert à plus d'expérimentations pour terminer la mise en couleur des personnages.

Un atelier tournant a été mis en place en parallèle pour peindre le fond de la fresque. Nous avons tracé une ligne d'horizon et les élèves ont librement peint le ciel puis le sol de la fresque.

Nous avons finalement composé ensemble la fresque en imaginant des interactions entre les personnages, parfois en les intercalant légèrement et en étant attentifs au rythme, à la mise en valeur et à l'agencement des personnages selon leurs formes, leurs tailles et leurs différentes tonalités de couleurs.»

Les travaux artistiques des élèves issus de cette intervention scolaire et la prochaine programmation en 2022 seront exposés dans le village de Saix lors de la Biennale Populaire d'Arts Visuels d'octobre 2022.

# ANIMATIONS /SPORTS



## LA NOUVELLE JEUNESSE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Début octobre, une remise en état du terrain d'honneur a été nécessaire et indispensable : Un décompostage complet (suppression d'une couche de terre sur 10 cm), un épandage de sable avec un nouvel engazonnement complet.

Avec une météo favorable, nos sportifs pourront pratiquer rapidement et dans de très bonnes conditions leur sport préféré.



## NOUVEAUX VESTIAIRES AU STADE BRUNO CARTIER

**Samedi 27 Novembre 2021 :**

M. le Maire Jacques Armengaud, entouré de nombreux élus du Département, de la Région et de la Communauté des Communes Sor et Agoût, mais également d'anciens élus d'anciennes mandatures communales, ont inaugurés les nouveaux vestiaires du Stade Bruno Cartier. En effet, au même titre que les calendriers sportifs, le planning de construction de ces vestiaires a également été perturbé par la crise sanitaire et Monsieur le Maire ne manque pas de rappeler que la municipalité actuelle a tenu à mener à terme le projet initié par Madame Geneviève DURA, ancienne Maire de Saïx.

Le sport collectif fait partie de l'ADN de Saïx : anciennement RUGBY CLUB SAÏX-LONGUEGINESTE, celui-ci a pris une place prépondérante pour devenir SOR ET AGOUT 15 en fusionnant avec Soual.

L'assemblée venue nombreuse malgré un temps hivernal a également participé à la remise de la médaille de la jeunesse et des sports à David ESCOLANO, co-président du club de rugby SOR ET AGOUT 15. Belle reconnaissance pour ce long parcours au service du sport, du rugby et de la jeunesse ! un bel exemple de bénévolat, de générosité au service du collectif.

*"C'est dans sa nature de donner, sur le terrain bien sûr mais au sein de ce club exemplaire. À tes côtés, je suis fier d'être Saïxol !" conclue Monsieur le Maire*

## LE MOT DES PÉTANQUEURS SAÏXOLS

Si l'année 2021 a été bien compliquée pour la majorité d'entre nous par cause de COVID, nos 115 licenciés ont décidé de s'engager dans toutes les compétitions proposées par le comité Départemental.



### Ainsi 18 équipes se sont formées :

- Coupe du Tarn
- Jeu Provençal
- Championnat des Clubs seniors
- Championnat des Clubs Féminins
- Championnat des Clubs Vétérans

### Ces équipes ont obtenu le palmarès suivant :

- Champions de la Coupe du Tarn 2021 à Albi, Capitaine Thierry Daydé
- Champions du Tarn de Jeu Provençal 2021 Division 2 à Saïx, Capitaine Thierry Daydé
- Seniors Division 5 - Qualifiés pour les phases finales - Vice- champions, Capitaine Philippe Siounandan
- Seniors Division 6 - Qualifiés phases finales - 1/2 Finalistes 3ième du Tarn - capitaine Alain Julié
- Seniors féminines Division 2 - Qualifiées phases finales - 1/4 de finalistes, Capitaine Martine Muratore
- Seniors Division 6 - Qualifiés phases finales - Vice-champions, Capitaine Samuel Stimbach
- Vétérans Division 2 - Qualifiés phases finales - 1/4 de finalistes, Capitaine Martine Muratore
- Vétérans Division 3 - Qualifiés phases finales - 1/2 finalistes - 4ème du Tarn, Capitaine Christian Tressol
- Triplette Promotion : Emmanuel TOOS, Franck AUBERT, Jean-Marc MORELL 1/4 de finalistes

Toutes nos félicitations aux Champions du Tarn 2021 qui nous ont proposé de belles parties contre Lisle/Tarn. Ils se sont montrés dignes d'emporter le titre.

Nous informons nos licenciés qu'ils peuvent renouveler leur licence à partir du 15 décembre dans le boulodrome couvert, route de Sémalens.

L'Assemblée Générale est fixée au samedi 22 janvier 2022.

Les Pétanqueurs Saïxols vous souhaitent leurs meilleurs vœux et une bonne Année à tous.



## LES 2 MARCHÉS DES PRODUCTEURS

C'est avec un temps estival que le marché des producteurs a élu domicile sur la Place d'Occitanie à Longuegineste le vendredi 2 juillet 2021.

Une vraie réussite pour les producteurs locaux venus nombreux faire découvrir leurs spécialités et leurs produits savoureux s'inscrivant dans le respect d'une charte de bonnes pratiques.

Brochettes, charcuterie, légumes, grillades, glaces, macarons et desserts... un vrai régal de richesse du terroir ! une explosion de couleurs et de fragrance !

Une foule conséquente a répondu présente au rendez-vous incontournable des papilles. La soirée s'est ainsi déroulée dans un esprit convivial. La bonne humeur et le retour à un vrai moment de vie ont su faire de ce moment une introduction parfaite aux vacances d'été qui pointaient le bout de leur nez !

Les enfants présents ont ainsi pu profiter gratuitement de jeux gonflables. L'animation musicale de Diapason couronna le tout. Une ambiance festive et bon-enfant comme on aime à Longuegineste !

Les estomacs repus et la tête pleine de bons moments, le marché des producteurs a tiré sa révérence pour revenir le 3 septembre au Stade Bruno Cartier à Saïx.

Contrairement à celui de Longuegineste, le marché des producteurs de Saïx s'est déroulé sous la pluie et un ciel plus qu'automnal. Malgré tout, la soirée fut gourmande et festive :

*"C'est toujours un plaisir de venir ici. On retrouve les amis même si on met encore le masque et si on est obligé de présenter un pass- sanitaire ! Ça nous fait sortir, on regarde les plus beaux produits puis on décide et on s'attable pour profiter des produits locaux !"*

Pluvieux au niveau météo, le marché des producteurs de Saïx a rencontré un anticyclone musical et gourmand permettant ainsi d'oublier le reste ! Nombreux ont été ceux qui ont bravés les intempéries pour profiter du moment présent en famille ou entre amis.

Les producteurs ont ainsi pu faire découvrir ou redécouvrir leurs produits et Diapason et sa guitare mettre la cerise sur le gâteau !

Un magnifique feu d'artifice offert par la mairie de Saïx a permis de clôturer la soirée sous les meilleurs auspices et d'attaquer la rentrée l'esprit plus léger.



# TRIBUNES LIBRES



## GROUPE MINORITAIRE

### L'ENTRE SOI

En cette période de bilan sur l'année écoulée, l'année 2021 se résume par la réalisation des projets de la précédente équipe : vestiaire stade Bruno Cartier, aménagement bourg centre, rue de Viviers et la vidéo protection. Heureusement la crise sanitaire a évolué positivement cette année et les conditions de travail revenant à l'ordinaire auraient pu nous permettre de nous impliquer dans une démarche de projet et d'échange.

Or, nous sommes au regret de partager à nos concitoyens l'inquiétude que nous avons quant aux méthodes de travail encore et toujours avec trop peu de réflexion, prospective et concertation. 5 conseils municipaux, 28 réunions de commission, 1 réunion groupe de travail. Pour gérer une commune de plus de 3500 habitants, chef de canton, c'est peu !

Aussi, concernant le projet de construction d'une nouvelle mairie (conseil du 30-09-21 : étude d'assistance de maître d'ouvrage) ainsi que d'autres aménagements, nous aurions eu le plaisir de pouvoir vous dire que ces projets se construisent par une réflexion en groupe de travail, commission, de façon transversale, en lien avec les habitants, prenant en compte les données architecturales, environnementales, s'inscrivant dans un projet

global, c'est-à-dire en intégrant l'évolution des besoins de la commune et des autres services qui en découlent. Mais nous sommes au regret de déplorer une démarche de travail en vase clos dans laquelle on se garde bien de nous associer ou même l'ensemble de la majorité n'est pas concerté !

A l'occasion des vœux, pour cette année 2022, nous vous redisons notre engagement à rester à votre service et à être porte-parole d'un esprit démocratique et humaniste.

Nous adressons à chacun de vous nos vœux les meilleurs !

Restant à votre écoute,

*Le groupe minoritaire : Laure DORI-LASTERE,  
Dominique MALBREL, Gérard GRIBOUVAL,  
Francis PAULIN, Antoine VRIGNEAU*

## GROUPE MAJORITAIRE

### UNE NOUVELLE ANNÉE TOURNÉE VERS L'AVENIR

En ces premiers jours de 2022, le groupe majoritaire vous souhaite, à vous et vos proches, tous ses vœux de bonheur et santé.

Nous mettrons tout en œuvre pour que cette année soit encore utile à notre commune.

Elle le sera par la poursuite de la politique d'investissement que nous avons engagée et que vous pouvez constater quotidiennement.

Les travaux de construction des vestiaires du stade Bruno Cartier, que la liste dont est issue le Groupe minoritaire voulait remplacer par une « maison commune », ont été entrepris dès le début de notre mandat et ont été inaugurés en toute convivialité il y a quelques semaines.

Les travaux du Centre Bourg seront terminés dès le début de cette année.

On regrettera que ceux des rues de VIVIERS et de TOULOUSE LAUTREC aient été initiés tardivement et de façon désordonnée par nos prédécesseurs, ce qui a considérablement rallongé leur durée.

On se réjouira de l'achèvement dans les prochains jours de la toute nouvelle place du 14 juillet qui accueillera à nouveau le Monument aux morts, conformément à nos engagements électoraux.

Le centre du village retrouvera enfin sa vocation de lieu de vie et d'échanges au cœur de notre commune, favorisée en outre par la mise en place de la vidéo protection.

Cette année sera également marquée par le lancement de nouveaux projets, notamment le couvert de la place du Rivet et la construction d'une nouvelle Mairie, qui s'avère désormais incontournable dans la perspective du développement que va connaître notre commune avec l'arrivée de l'autoroute A 69.

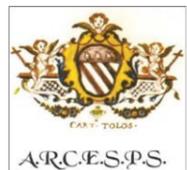
Nous entendons les mener avec un maximum d'efficacité, compte tenu des enjeux qu'ils représentent pour notre avenir, tout en préservant une écoute attentive et sincère, à l'inverse de la « réunionite de façade » qui n'intéresse plus que ses promoteurs.

Bonne année à tous.

*L'EQUIPE MAJORITAIRE*



## ASSOCIATION DE RECHERCHES CARTUSIENNES D'ÉTUDES ET DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE SAÏXOL



1, Rue St André  
Rampe des Consuls  
81710 SAÏX  
06.10.74.73.21  
jean-paul.alary@wanadoo.fr

Cette association, créée en 1983 par Huguette Balarot, avait pour but l'étude de la Chartreuse. Ensuite l'association est devenue l'ARCESPS en ajoutant les études de Saïx, Longuegineste.....Un inventaire de notre patrimoine est établi, des projets de sauvegarde ont permis le classement et la restauration des tableaux Chartreux du XVII°

La tradition populaire, la vie de tous les jours ne sont pas oubliées (agriculture, commerce, etc.....). Actuellement une étude sur l'école est en cours.

Tout cela se concrétise par l'édition de revues relatant ces travaux (dernière édition : Lorsque le petit train passait à Saïx et Viviers).

Des expositions sur des thèmes divers sont montées à l'espace patrimoine « les Chartreux », (situé sous l'église) et l'on peut voir également les tableaux restaurés.

Une bibliothèque, des archives et divers autres documents sont à disposition. Nous sommes toujours à la recherche de photos, de lettres, et de toutes informations sur la vie locale ;

Toutes les personnes intéressées par notre patrimoine local qu'il convient de préserver peuvent nous rejoindre.

Des brochures sont également à la vente sur place .

À suivre l'histoire de Saïx en quelques lignes.....



## HISTOIRE DE SAÏX

(SEPTEMBRE 2021)

**1092/1122** - Un document mentionne l'échange de Saïx qui devient propriété des Bénédictins de Castres, et Soual revient au vicomte de Trencavel.

Les Bénédictins seront les seigneurs temporels et spirituels de Saïx. Ils possèdent le moulin au bord de la rivière et un four banal (rue du four) - En 1317, c'est le chapitre Cathédral de Castres qui leur succède, Saïx fait partie du diocèse de Lavaur à ce moment-là.

(Le Pape JeanXXII, crée de nouveaux diocèses pour vaincre les hérésies). *Ils appliquent les justices :*

- Haute : jugent toutes les affaires et prononcent les peines
- Moyenne : jugent les rixes, injures, vols et les successions

• Basse : jugent les affaires qui lui sont dues  
*4 consuls du village sont désignés par le Chapitre, ils régissent le village. Un juge, de Castres, était aussi nommé par ce même chapitre pour régler les affaires relatives à la seigneurie.*

Pour l'administration, il y avait la « *tour du chapitre* » qui se trouvait entre le calvaire actuel et l'église

*Le cimetière paroissial* se trouvait à l'emplacement de l'actuelle place du 14 juillet (monuments aux morts). Il a été désaffecté vers 1853. Des personnes étaient aussi ensevelies dans l'église lors de l'ancien régime.

Les *protestants* ne pouvaient pas reposer dans ce cimetière. On ignore l'endroit qui leur était désigné.

**VERS 1267** - Le village se fortifie (bande de pillards...)

Le compoix de 1592 mentionne deux portes : « la Portanelle », vers le port - Et « Las Grèzes » + barbacane vers le couchant.

Bien plus tard, une sortie vers Viviers est utilisée (vers début XVI°).

**GUERRES DE RELIGION** - Saïx est un point stratégique pour accéder à Castres. Saïx catholique, est situé entre les routes venant de Puylaurens (protestant) et Castres (protestant)

Le passage se faisait par bac, ou barques à partir du port, ou gué (vers la chaussée qui alimentait le moulin). Le passage à partir du port était payant, un passeur était désigné (*un droit d'exercer était acheté au Chapitre pour ce passage et pour le four banal*)

**JANVIER 1563** - Première attaque par les protestants de Castres (Guilhot de Ferrières). Un attaquant met le feu à une réserve de poudre : des morts et blessés. Une nouvelle tentative échoue aussi, les protestants se retirent

**11 DÉCEMBRE 1568** - Nouvelle attaque - Grand froid, des projectiles sont tirés vers la tour du chapitre. Les catholiques qui possèdent Viviers viennent en aide pour préserver le village - Siège levé

**24 FÉVRIER 1570** - Troisième siège - La troupe devant protéger le fort s'enfuit de nuit. Prise par la Portanelle, les habitants essaient de se défendre avec leurs maigres moyens. Des morts, le village est incendié ainsi qu'une partie des faubourgs (rues de Toulouse et Viviers)

**1580** Nouvelle fortification

**MARS 1585** - Passage d'Henri IV, encore roi de Navarre, vers Castres. Vent, orage, passage à risques

**1590** - Au port, une soixantaine de personnes avec du bétail, allant au marché de Castres, avaient pris place dans un bac qui chavire, 3 personnes en réchappent

**1596** - Ordonnance de destruction du fort

**1621/22** - Les protestants y établissent une garnison

**1789** - Cahier de doléances établi par les habitants. Quelques dégâts constatés dans le village pendant cette période (église)

Lors de l'ancien régime, dissidences avec les Chartreux concernant des passages de la rivière. Avec les Consuls ou habitants des problèmes de vols de barques, droits de pêche, coupes d'arbres...

**1787/1797** - Construction du pont actuel, avec des pierres provenant de la Chartreuse. (doublage effectué vers 1984).

**1897** - Poste auxiliaire.

**1923** - Eclairage du village.

**1936** - Eau potable - Toujours les puits et fontaines restent en service.

**1930** - Passage du train électrique vers Viviers... Revel (gare à Saïx).

**1939** - Un train passait déjà à la Crémade (1865) Ligne Castres/Castelnaudary.

**AU DÉBUT** - Une faïencerie se trouve « En Bel ».

**XIX°** - une tuilerie à côté du pont (vers le garage actuel).

**1850** - Une bouchonnerie est créée dans la boucle de l'Agout (avant était sur ce lieu une tuilerie qui appartenait aux Chartreux).

**1860/1952** - Ensuite création d'une usine de textile par FAU, et reprise par LAVAL-LECAMUS.

Beaucoup d'habitants du village y travaillaient, en parallèle ils cultivaient leurs terres. Sur le plateau il y avait beaucoup de vignes, déjà connues sous l'ancien régime. Le vin était réputé !!!!

Les ouvriers et ouvrières traversaient la rivière en barque « Garrabot », cela à partir de l'ancien port. Aucun accident.

**GUERRE 1914/1918** - 45 hommes y sont morts - En 1921, le monument aux morts est érigé. En 1966, le vent d'autan le fait tomber. En 1967, l'actuel est mis en place.

**JUILLET 1918** - Explosion de la poudrerie de Castres à Mélou, de gros dégâts dans le village, la ferme de Deveille est brûlée, la voûte de l'église est endommagée, des cloisons tombent dans des maisons, l'église de Longuegineste est aussi abîmée.

**1930** - Inondation - Le quartier du Théron est sous l'eau - L'usine LAVAL subit d'importants dégâts, elle ferme en 1952.

**Actuellement Saïx compte 3661 habitants sur une superficie de 1379 hectares (1 hect.=10000m²).**

# POPULATION /ÉTAT CIVIL

# INFOS PRATIQUES

## MARIAGES

Du 17 juillet 2021 au 4 septembre 2021

| NOM ET PRÉNOMS                                 | DATE       |
|--|------------|
| GUILLEMIN Bastien, Rodolphe<br>et GODEL Marine | 17/07/2021 |
| FAURIE Alexandre<br>et GROS Mélanie            | 04/09/2021 |

## NAISSANCES

Du 31 mai 2021 au 28 octobre 2021

| NOM ET PRÉNOMS                        | DATE ET LIEU DE NAISSANCE   |
|---------------------------------------|-----------------------------|
| CORDIER AZÉMA Loan                    | 21/06/2021 à CASTRES (Tarn) |
| RAGO Emilie, Roxane                   | 11/07/2021 à CASTRES (Tarn) |
| VIGUIER Luce, Noémie, Iris            | 19/07/2021 à CASTRES (Tarn) |
| QUET Soline, Martine,<br>Marie-Noëlle | 09/08/2021 à CASTRES (Tarn) |
| ALBERT Clara, Noëlie                  | 13/08/2021 à CASTRES (Tarn) |
| BLOT Noah, Théo, Nicolas              | 06/09/2021 à CASTRES (Tarn) |
| MURILLO Adrien, Thomas,<br>André      | 19/09/2021 à CASTRES (Tarn) |
| REGNERY Louise                        | 12/10/2021 à CASTRES (Tarn) |
| MACHÉ COSENZA Noa                     | 28/10/2021 à CASTRES (Tarn) |

## DÉCÈS

Du 30 mai 2021 au 23 novembre 2021

| NOM ET PRÉNOMS                        | ÂGE     | DATE       |
|---------------------------------------|---------|------------|
| THERON Stéphane                       | 45 ans  | 30/05/2021 |
| TOULZE Raymonde épouse DELON          | 80 ans  | 30/05/2021 |
| ROUQUETTE Michel                      | 77 ans  | 05/06/2021 |
| RAYNAUD Huguette veuve GLEYZES        | 84 ans  | 05/07/2021 |
| LACOURT Edmonde veuve RABAUD          | 91 ans  | 09/07/2021 |
| NAVARROT Pierre                       | 84 ans  | 10/07/2021 |
| CORBIERE Raymond                      | 89 ans  | 23/07/2021 |
| LLORET Joséphine                      | 97 ans  | 26/07/2021 |
| CHADEYRON Elie                        | 85 ans  | 08/08/2021 |
| ROUX Odette veuve LANTOINE            | 89 ans  | 11/08/2021 |
| CARRADE Michel                        | 98 ans  | 04/09/2021 |
| BOURREL Roger                         | 89 ans  | 09/09/2021 |
| OONINX Martina veuve SOUREN           | 97 ans  | 14/09/2021 |
| BAILLON Monique épouse DA SILVA       | 74 ans  | 15/09/2021 |
| REYNES Marie-Louise veuve BOSC        | 94 ans  | 15/10/2021 |
| ALBERT Marie-Jeanne veuve<br>BOULARAN | 94 ans  | 17/10/2021 |
| COSTES Guy                            | 96 ans  | 20/10/2021 |
| GUARDIOLA Vincent                     | 100 ans | 21/10/2021 |
| POUSSINES Jean-Pierre                 | 69 ans  | 30/10/2021 |
| BOUISSIÈRE Madeleine veuve<br>ALBERT  | 87 ans  | 03/11/2021 |
| NASSIET Jeanne veuve SIZAIRE          | 101 ans | 17/11/2021 |

## CIVISME MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Pour le respect de ton voisin,  
Pour l'image de ton patelin,  
Essaie d'y mettre du tien !

Les nuisances sonores portant atteinte à la tranquillité ne sont pas autorisées,  
Pour jardiner ou bricoler tu devras t'adapter,  
Au risque de voir ton voisin se fâcher et les gendarmes arriver.

Jardiner sans brûler, planter sans dépasser, tout ça t'est autorisé !

Et si ton chien veut aller se promener, pense à nettoyer ce que ton toutou aura fait ...

Tout ça n'est qu'une question de respect !

La voie publique n'est pas à ta disposition pour abandonner, jeter ou déposer des déchets...

Poubelles et conteneurs sont là pour encaisser !  
N'oublie pas que ceux-ci demandent à être rentrés et nettoyés !

Si toi, SAIXOLE ou SAIXOL, tu tiens à ta tranquillité et a un minimum de civilité,

N'oublie pas que la vitesse et le stationnement sont également légiférés.

Essaie d'appliquer et de respecter ces quelques versets.

Julie GULMANN  
Adjointe Communication / Culture

## VACCINATION

### OÙ SE FAIRE VACCINER A SAÏX ?

Suite aux dernières recommandations du gouvernement et à la 3<sup>ème</sup> dose depuis peu nécessaire pour que les plus anciens pass sanitaires soient encore valides, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire vacciner auprès :

- Des médecins traitants,
- Des infirmiers libéraux,
- Des pharmacies

Tous ces services sont présents sur la commune. Retrouvez leurs coordonnées sur le site [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr) ou dans le dernier bulletin L'Actu de juillet 2021.

## COMPOSTEURS

Dans une démarche de réduction des déchets, la Communauté des Communes Sor et Agoût met à disposition des composteurs en plastique et des lombricomposteurs, et vend des composteurs en bois à 23€.

Moins de déchets dans la poubelle verte et du compost pour enrichir vos plantes et fleurs, voici le double avantage d'avoir un composteur chez soi.

Ces composteurs sont disponibles à la Communauté de Communes.

Contactez-nous avant de venir le chercher :

☎ 06.65.04.28.96

✉ [melanie.damien@communautesoragout.fr](mailto:melanie.damien@communautesoragout.fr)



# L'ACTU

SAÏX - LONGUEGINESTE

BULLETIN MUNICIPAL  
**N°3 | 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2022**

**MAIRIE DE SAÏX**  
2, place Jean-Jaurès - 81710 SAÏX  
Tel. : 05 63 74 71 76  
Site : [www.ville-saix.fr](http://www.ville-saix.fr)  
Facebook : mairie de saix

Directeur de publication : Jacques ARMENGAUD  
Adjointe au Maire à la communication : Julie GULMANN  
ISSN 1634-717X  
Maquette et impression : Couleurs d'Autan - Crédits photos : Freepik.com  
Tirage à 2000 exemplaires.